

## Quand les Églises entrent en politique...

**C**OMME nombre de pays africains, Madagascar a vécu entre 1991 et 1993 une « transition démocratique », c'est-à-dire le passage d'un système politique caractérisé par l'autoritarisme, l'incompétence et l'appauvrissement général, à un système et des pratiques censés respecter le suffrage universel et créer les conditions du développement économique et du progrès social. Cette transition a été le théâtre de l'opposition entre les acteurs du régime antérieur qui, en dépit de leur échec, disposaient encore d'un vaste réseau d'influences, et les protagonistes d'un ordre nouveau, eux-mêmes partagés entre nostalgiques d'un passé révolu, partisans de politiques inédites et (les plus nombreux) opportunistes ou ralliés de la dernière heure. Dans cette situation conflictuelle, aucun parti ne disposait d'avantages déterminants. Pour un arbitrage indiscuté permettant de sortir de l'impasse, on eut recours aux Églises chrétiennes. En Afrique, le choix se porta souvent sur une personnalité religieuse admise par tous ; il en fut différemment à Madagascar, où le FFKM (Conseil des Églises chrétiennes à Madagascar) s'adjudgea ce rôle.

### La fonction critique des Églises

Des 12 millions d'habitants que compterait actuellement la Grande Île, la moitié environ se rattache à la religion traditionnelle centrée sur la croyance en un Dieu créateur et sur le culte des ancêtres ; moins de 5 % se réclament de l'Islam ; le reste, soit

environ 45 %, est composé de chrétiens d'appartenance diverse (catholique pour la moitié, luthériens, réformés, anglicans et autres). De ces Églises émergent, pour des raisons historiques, les quatre membres du FFKM : Église catholique, Église protestante (FJKM), Église luthérienne (FLM) et Église anglicane (EEM). Les effectifs cumulés du FFKM ne dépassent certainement pas 40 % de la population Malgache (1).

De ces quatre Églises, la catholique a été la première à s'interroger sur l'impact des politiques suivies depuis plus d'un siècle, les protestants s'illustrant surtout par les positions nationalistes de certains de leurs pasteurs, le plus célèbre ayant été Ravelojaona (2). Grâce à son enseignement social, elle dispose d'un corps de principes lui permettant de se situer par rapport à la société politique sans se confondre avec elle ni s'en évader. Ces mêmes principes laissent aux laïcs le choix de s'engager librement en politique, sans que la diversité de ces choix lie leur Église.

Lorsque s'effondra le régime du « père de l'Indépendance », Tsiranana, l'Église catholique contribua à ce que le changement se fasse sans violences, tout en récusant les antagonismes tribaux et les manipulations idéologiques. Et quand un directoire militaire, en 1975, donna le pouvoir à Didier Ratsiraka, qui instaura la République démocratique de ses rêves, elle fut la première à s'opposer publiquement aux déviations et abus de tous genres, dès 1977. La détérioration économique et sociale, ainsi que les atteintes aux droits de l'homme, incitèrent d'autres Églises à se joindre aux catholiques. Une structure fut ainsi créée, le FFKM, Conseil œcuménique fondé en 1980 pour œuvrer au rapprochement des Églises chrétiennes. Son engagement politique prit de l'ampleur à partir de son premier congrès, tenu en 1982. Les résolutions adoptées à cette occasion tracent d'emblée les limites de son action : catalogue de bonnes intentions, mais sans considération des possibilités réelles de leur mise en œuvre, discours d'autant plus facile à énoncer que ses auteurs n'ont pas la responsabilité de le réaliser. Ces résolutions inspireront celles des Concertations nationales de 1991 et des Forums régionaux et national de 1992. Pour l'essentiel, le discours du FFKM est figé depuis 1982.

Le second septennat (1982-1989) de Ratsiraka vit encore l'Église catholique prendre les attitudes les plus fermes pour dénoncer les abus et appeler à la prise de responsabilité de chacun. Deux textes eurent un grand retentissement, préparant les surgissements à

(1) Voir l'ouvrage collectif *Madagascar et les Églises chrétiennes*, dont une version en français sera publiée à la fin de 1993 par les éditions Ambozontany et Karthala ; I *Madagasikara sy ny fivavahana kristianina*, Antananarivo, Ambozontany, 1992, 518 p.

(2) *Église et société à Madagascar. Textes bilingues des évêques de Madagascar* (tome I : 1889-1960, tome II : 1960-1975 ; tome III : 1975-1989), Antananarivo, Foi et Justice, 1990, 216, 256 et 249 p.

venir : *Le pouvoir au service de la société* en 1984, et *Le redressement de la nation* en 1987. En 1989, prenant de court une opposition encore timide, Ratsiraka anticipa les élections présidentielles au 12 mars : il ne fut élu, officiellement, qu'avec 62,67 % des suffrages exprimés. Aussitôt après, la visite pastorale de Jean-Paul II, maintes fois annoncée et reportée, lui permit de briser la contestation qui commençait à s'organiser.

### **De la dénonciation à la médiation**

Stimulée par la contagion démocratique venue du continent proche, puis soutenue par la presse écrite dont la liberté fut concédée sous la pression des bailleurs de fonds, l'opposition se constitua en « Alliance Démocratique » le 2 janvier 1989. Celle-ci ne survivra pas aux volte-face qui suivirent l'élection présidentielle. Après avoir soutenu l'Alliance Démocratique, le FFKM reprendra une proposition du CNOE (Comité national d'observation des élections-éducation des citoyens) émise le 24 mars 1990 (3), en se donnant comme objectif de réunir une « Conférence nationale » à l'instar de ce qu'avaient déjà fait plusieurs pays africains. Comme il fallait s'y attendre, le pouvoir refusa d'y participer. Un an plus tard, Didier Ratsiraka dira qu'il n'avait pas reçu d'invitation officielle à y prendre part, ce qui n'a pas été démenti. Plus grave, le président de la Conférence épiscopale catholique, Mgr Tsihaona, fit savoir par un communiqué de presse que « n'ayant pas été saisi et avisé officiellement du projet du FFKM de convoquer une concertation nationale », il s'abstiendrait d'y participer.

La concertation dite nationale ne réunit en fait que les forces d'opposition. Le maigre bilan de ces assises incita le FFKM à s'impliquer dans une deuxième réunion. Le pouvoir n'y participa pas davantage, mais consentit à déléguer quelques observateurs. Le résultat ne fut pas plus probant. C'était l'impasse. Réunie au même moment dans la capitale pour sa session plénière annuelle, la Conférence épiscopale catholique ne s'y trompa pas. Ayant félicité le FFKM pour ses efforts de médiation, elle rappela, le 29 novembre 1990, que « le rôle dévolu à l'Église se termine là ». Malgré ce demi-échec (ou demi-succès), l'opposition unie prit à son compte le qualificatif de *Hery Velona* (Forces vives) que s'étaient donné les participants des concertations nationales. Cette expression désignera désormais l'ensemble des opposants au président Ratsiraka.

Au début de 1991, le débat politique s'orienta vers la révision de la Constitution, dont certaines dispositions majeures étaient mani-

(3) KMF-CNOE : *Firaisan-kina sy andri- démocratie, solidarité et vigilance*, Antananarivo, KMF-CNOE, 1991, pp. 81-88.

festement devenues caduques. Le CNOE en fut, une fois encore, l'instigateur (6 août 1989), tout comme il dénonça les faux-semblants de la « réformette » opérée par le pouvoir. Celui-ci, fermé à toute réforme significative, sera dès lors le premier responsable des mouvements populaires qui, à partir du 1<sup>er</sup> mai, finiront par l'abattre.

Le FFKM reprend alors du service et propose ses bons offices. Du 3 au 8 juillet, il tente en vain de concilier les points de vue du MMSM (Mouvement militant pour le socialisme malgache) et des Forces vives. Par contre, la décision prise alors de réunir un comité tri-partite MMSM-FFKM-Forces vives ne se concrétisera pas, mais comportait une signification évidente : le FFKM n'était plus un arbitre, il était devenu partie prenante des négociations. Cette nouvelle orientation se concrétise dès le 10 juillet par sa rencontre avec le président Ratsiraka : du compte rendu embarrassé qu'il en fera, il ressort surtout que le FFKM a tenté de jouer son propre jeu. Se sentant flouées, les Forces vives rencontrent Ratsiraka à leur tour, le 15 juillet ; et l'échec prévisible de l'entrevue les amène à brûler leurs vaisseaux : le lendemain, elles créent un gouvernement de transition concurrent du gouvernement légal.

Parallèlement se tient une réunion extraordinaire de la Conférence épiscopale catholique. Elle permet aux évêques de réaffirmer clairement la position de leur Église : appui aux manifestations non violentes qui dénoncent les injustices et l'oppression, volonté de voir la crise résolue par des négociations, mise en garde contre les tentatives de récupération, attaque véhémement contre ceux qui attisent les rivalités tribales et poussent à la guerre civile. Surtout :

*« La Conférence épiscopale a-t-elle une solution politique à préconiser ? (...) La Conférence épiscopale manquerait à sa mission au service de la nation si, dans la recherche de solution à la crise, elle se comportait comme un parti politique. Elle abuserait de son autorité si elle s'érigait en groupe de pression pour entraver le choix responsable de chaque citoyen. (...) L'Église ne leur [les laïcs] impose aucun choix politique : qu'ils agissent en hommes et en femmes libres et responsables »* (n° 12). Enfin, elle *« condamne un gouvernement insurrectionnel qui usurperait la légalité par l'effusion de sang »* (n° 14). Cette unique phrase sera amplement reprise et diffusée par le pouvoir (...) jusqu'au 10 août. Car ce jour-là l'épreuve de force engagée depuis des mois connaîtra son point culminant : Ratsiraka fait tirer sa garde présidentielle contre une foule immense et pacifique venue défiler à proximité de son palais d'Iavoloha. Le 16 août, une déclaration du cardinal archevêque de Tananarive en appelle *« à la sagesse et au courage politique du président Didier Ratsiraka pour qu'il se retire »*. Étrangement, ce n'est pas le FFKM, silencieux après la tuerie de Iavoloha, mais l'un des chefs des quatre Églises qui, seul, prend position. Il sera suivi, en ordre dispersé, par les autres instances ecclésiastiques.

## De la médiation à l'engagement

Désavoué par les opinions nationale et internationale, le président Ratsiraka fut acculé à négocier l'instauration d'une période transitoire, pendant laquelle seraient préparées de nouvelles institutions et organisées des élections libres. Après plusieurs échecs, un compromis boiteux fut adopté à l'hôtel Panorama, sous le nom de Convention du 31 octobre 1991.

Cette Convention entérine la participation institutionnelle à la vie politique nationale du FFKM, qui en est l'une des cinq parties signataires. L'article 3 lui assure le secrétariat général de la HAE (Haute Autorité de l'État) ; selon l'article 4, le FFKM propose les noms des membres du CRES (Comité pour le redressement économique et social), avec le MMSM et les Forces vives ; et l'article 11 précise que « dès la signature de la présente Convention, sous la responsabilité et la direction du FFKM, la HAE et le CRES se constituent et procèdent à l'élection de leur bureau respectif ». Enfin et surtout, l'article 6 confie au FFKM le soin d'organiser le Forum national dont il sera question plus loin. L'apothéose de la collusion des pouvoirs politique et religieux sera atteinte le 23 novembre suivant, jour de l'intronisation de la HAE et de son président, le professeur Zafy, chef des Forces vives. Les représentants du FFKM n'hésitent pas alors à qualifier la HAE de première institution de l'État, place que la Convention attribue pourtant au président de la République. La mise en place du CRES sera plus laborieuse : quatre mois de tractations au bout desquels le FFKM s'adjuge 8 sièges, au lieu des 6 qui lui étaient initialement réservés.

L'année 1992 aurait dû voir se concrétiser l'essentiel des tâches confiées, pendant les 18 mois prévus, aux autorités de la transition ; elle ne verra que l'adoption d'une nouvelle Constitution, le 19 août. Mais, alors que la Convention précisait que « le Premier ministre, en conseil de gouvernement, assiste le FFKM pour l'organisation du Forum national et les rencontres préparatoires en vue de l'élaboration de la nouvelle Constitution et du nouveau code électoral » (art. 6), le FFKM s'adjugera la gestion intégrale de ces trois dossiers.

Le Forum national sera précédé de Forums régionaux dont la composition, et donc la représentativité, seront très contestées en certains endroits : sous prétexte de pluralisme, la plupart des places seront octroyées aux représentants du FFKM et des Forces vives, sous couvert d'organisations religieuses et civiles qui n'avaient souvent d'autres assises que leur état-major. Les débats en furent largement orientés, ce qui permit d'aboutir à des conclusions consensuelles !

Réuni du 22 au 31 mars 1992 à Tananarive, le Forum natio-

nal s'acheva malheureusement sur un affrontement armé qui fit plusieurs morts. Parmi ses 1 400 membres, plus de la moitié, parachutés de la capitale, n'avaient pas participé aux Forums régionaux. En moins de huit jours de séances furent rédigés une Constitution, un code électoral et des centaines de résolutions (4), autant dire que le Forum ne put mieux faire que d'avaliser des textes préalablement rédigés...

Les résolutions, dont la parenté avec celles du premier Congrès du FFKM en 1982 saute aux yeux, deviendront le programme de gouvernement des Forces vives lors des élections présidentielle et législatives. Quant au texte de la Constitution, le FFKM se refusera à toute modification significative, en dépit des inquiétudes que suscitaient ses insuffisances. Faisant d'abord mine de croire qu'un décret avait « transformé le Forum en Assemblée constituante » (5), le FFKM imposera son texte par le biais d'un comité *ad hoc* réunissant, le 14 juillet, les quatre chefs d'Église du FFKM et les quatre chefs politiques de la Transition.

Le code électoral fut mis en forme par le gouvernement entre le référendum constitutionnel et le premier tour de l'élection présidentielle. Mais la HAE imposera quelques amendements, dont le plus significatif, dans la perspective qui nous concerne, est la suppression de ce paragraphe de l'article 33 : « Les autorités administratives, judiciaires, ecclésiastiques et coutumières ne doivent pas user de leur qualité pour influencer le choix des électeurs (6). » Le FFKM, qui souhaitait évidemment le succès du chef des Forces vives prépara les élections présidentielles à grand renfort de cultes œcuméniques, dans lesquels il excelle, mais sans déclarations fracassantes. Cette relative discrétion s'explique à la fois par les divergences entre Églises et par le désenchantement croissant de la population face au comportement des nouveaux dirigeants, étrangement semblable à celui de leurs prédécesseurs.

L'élection du Président (avec 66,7 % des suffrages exprimés, mais 31,52 % d'abstentions) reflète sans doute plus le désaveu de Ratsiraka que l'adhésion à Zafy : le choc psychologique indispensable au redressement national tant attendu ne s'est pas produit. Dans ce désarroi, il ne se trouvait plus personne pour dénoncer l'injustice et rendre l'espoir. Comme frappés d'aphasie, les Églises et le FFKM se taisaient, tandis que s'étaient au grand jour des pratiques qui, il y a peu, déclenchaient leurs foudres.

(4) Fihonambem-pirenena-Forum, *Fehinkevitra*, Antananarivo, Imprimerie nationale, 1992, 247 p.

(5) Du Conseil des Églises au Forum constituant, avec le père Razafintsalama, *Église à la Réunion*, 199, 7, juin 1993, pp. 17, 18 et 23.

(6) Ordonnance n° 92-041, *Journal Officiel de la République de Madagascar*, 5 octobre 1992, et Ordonnance modifiée n° 92-044, *Journal Officiel* du 23 octobre 1992.

## Les logiques divergentes des Églises

L'implication progressive du FFKM dans la société politique pose la question du rapport de ses Églises-membres à ce même politique. Car leurs approches respectives révèlent des divergences fondamentales. L'Église catholique dispose des repères les plus fermes en la matière. N'ayant pas été entendus par le FFKM lors des Concertations nationales, les évêques rappelleront le 14 février 1992 : « *Nous nous sommes situés au sein du FFKM, dans l'esprit d'un œcuménisme pratique se mettant au service du pays. (...) Quant à la participation à l'action politique directe, nous demandons que l'ecclésiologie de chaque Église soit respectée.* » C'est dire clairement que l'Église catholique refuse tout engagement politique direct, incompatible avec son ecclésiologie. Et ce, en dépit des prétentions contraires, exprimées entre autres par le responsable catholique du FFKM de Tananarive (qui avait déjà, le 28 septembre 1991, envoyé une lettre d'Albert Zafy à lire dans toutes les églises) : faisant compte rendu d'une récente réunion du FFKM, il qualifiait ainsi la théologie politique de son Église : « *La théologie politique pose la question suivante : quel est le dessein de Dieu en ce qui concerne les affaires nationales ? Ainsi donc, la théologie s'adapte aux circonstances* (ny teolojia dia miova araka ny toe-zavatra) » (7).

Quant aux protestants FFKM, ils se donnent toute latitude dans leurs choix politiques, quelles que soient leurs fonctions dans l'Église. Les engagements politiques des pasteurs y sont aussi anciens que variés, à l'exemple du pasteur Andriamanjato, successivement communiste orthodoxe, révolutionnaire nationaliste et démocrate libéral ! L'autonomie conférée au politique exclut par contre toute prise de position de l'Église, au profit des choix individuels des chrétiens, et, en toute hypothèse, les protestants ne se considèrent pas comme engagés par les déclarations de leurs pasteurs. L'Église luthérienne se confine dans une neutralité fortement teintée de légitimisme. Le pouvoir, instrument de la lutte contre le mal, doit être moralisé et non combattu par l'Église, qui ne s'immisce pas dans ses affaires. Enfin, l'Église anglicane. Le président du Bureau du FFKM en disait ceci, le 24 avril 1991 : « De l'EEM et de son éthique politique, j'avoue humblement n'être pas encore très au courant. De cette Église, je ne connais que la position politique de telle ou telle personnalité ; et comme ces positions sont très contrastées, on ne peut rien en tirer de bien clair » (8).

Reste la question fondamentale de la nature et de l'autorité du FFKM. Conseil œcuménique, il n'existe que pour autant que les

(7) A. Rajaona, *Tafan'Iarivo Katolika* (mensuel du diocèse de Tananarive), janvier 1993, p. 4.

(8) A. Razafintsalama, *Aspects du Christianisme malgache*, IV (3), 1991, p. 138.

Églises membres y consentent. Or ces dernières ne veulent sûrement pas qu'il se transforme en « super-Église », ou en cheval de Troie chargé d'investir la société politique ! L'ambiguïté tient à ce que certains, dans le FFKM, prétendent représenter l'ensemble des chrétiens du pays, fût-ce contre l'avis de leurs hiérarchies respectives. A preuve, ce témoignage : « *Le FFKM est capable de représenter les parties les plus influentes de la société pour favoriser une alternative politique rendue nécessaire. (...) L'Église, dans le cas philippin comme dans le cas malgache, est la seule autorité, la seule force capable de provoquer, de contrôler et de gérer un véritable changement de société.* » Le FFKM, c'est-à-dire « l'Église », se sent investi de la plus haute mission politique. « *Le FFKM (...) possède maintenant la clé qui va permettre à cette volonté de renouveau d'investir les structures de l'État, de manière à pouvoir déployer toutes les potentialités nationales* (9). »

### **Quel rôle pour les Églises dans la société nationale ?**

Ce messianisme temporel n'est évidemment pas partagé par les principaux responsables des Églises concernées, mais il reflète une attente diffuse de beaucoup, chrétiens ou non : mal informés, sans maturité politique, lassés des jeux politiques et de leur démagogie, par crédulité religieuse ou nationalisme mal éclairé, ils se laissent aller à rêver de lendemains qui conjuguent justice et prospérité, sécurité et liberté, ferveur religieuse et mobilisation populaire. Pour combattre les maux de la société et contrer une classe dirigeante plus soucieuse (à de rares exceptions près) de ses avantages particuliers que de l'intérêt général, le FFKM a donc choisi de s'impliquer dans la société politique. Cette option est de surcroît avalisée par la Constitution dont il fut l'initiateur. Celle-ci précise, dans son article 77, que « *le Sénat comprend, pour deux tiers, des membres élus en nombre égal dans chaque circonscription électorale par les représentants des collectivités territoriales et, pour un tiers, des membres représentant les forces économiques, sociales, culturelles et culturelles nommées par le président de la République sur présentation des organisations et groupements légalement constitués* » (10). Voici donc les « forces culturelles » participant au pouvoir législatif, selon l'article 41 de la même Constitution : « le pouvoir législatif, formé par l'Assemblée nationale et le Sénat »... Ce que confirme le pasteur Edmond Razafimahefa, président de la FJKM, parlant du FFKM : « Notre seul engagement politique, c'est d'essayer de faire passer

(9) P. Manantenasa, Foi chrétienne et engagement politique. Le mouvement populaire des Forces vives à Madagascar, *Perspec-*

*tives missionnaires*, Genève, 23, 1992, pp. 62-64.

(10) Souligné par nous.



quelques-unes de nos résolutions, notamment par le Sénat, puisque nous y aurons deux ou trois représentant nommés » (11). De plus, le secrétaire général de la HAE, représentant du FFKM, est devenu aussi, depuis l'élection d'Albert Zafy, secrétaire général de la présidence de la République !

Les conséquences de ce choix sont déjà évidentes. On a mentionné le soudain silence des Églises devant la détérioration matérielle et morale de la société. Parallèlement, on assiste à la démobilisation de nombreux chrétiens : non seulement ils ne se sentent plus soutenus par leurs Églises, mais ils se voient encore dépossédés de leurs responsabilités propres (dans l'économie, l'enseignement, la santé, l'éducation civique, etc.) par les clerics du FFKM et leurs hommes liges. Par contre, les domaines d'action spécifiques des Églises au sein de la société civile sont abandonnés : rappel des grands principes éthiques, redéfinition des valeurs personnelles et sociales, réflexion approfondie sur les orientations nationales. Sur ce terrain privilégié de la participation des Églises au devenir de la nation, que nul n'est davantage en mesure qu'elles d'assumer, il y aurait donc d'abord à harmoniser les points de vue et les doctrines des Églises concernées, en quoi le FFKM retrouverait sa raison d'être. A cette condition, et sans se substituer aux tâches spécifiques de la société politique, ni aux responsabilités propres des laïcs, les Églises pourront occuper pleinement la place qui leur revient dans la société et retrouver toute leur crédibilité dans l'opinion publique.

**Sylvain Urfer**

*Centre foi et justice (Tananarive)*

(11) « Changements à Madagascar. L'île aborde la démocratie », *La Vie*, 1<sup>er</sup> avril 1993, p. 19.